

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Dossier

**Dossier: Schweizer Weinmarkt und internationale Konkurrenz**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Magnin, Chloé  
Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Magnin, Chloé; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Dossier: Schweizer Weinmarkt und internationale Konkurrenz, 2019 – 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

Diminuer de 50 pour cent le quota d'importation des vins étrangers (Mo. 19.4410)	1
Le secteur viticole connaît des difficultés pour écouler ses stocks	1
Mesures urgentes Covid-19. Viticulture (Mo. 20.3411)	2
Le Canton de Genève a déposé une initiative afin de réduire de moitié les contingents de vins étrangers (lv.ct. 20.303)	2
Baisse des contingents tarifaires. Pour davantage de vin suisse (Mo. 20.3295)	3
Réserve climatique pour le secteur vitivinicole (lv.pa. 22.405)	4
Mesures urgentes Covid-19 pour la viticulture (Mo. 20.3270)	4
Augmenter les moyens pour la promotion des vins suisses (Mo. 22.3022)	5
Franchise douanière sur le vin. Mieux tenir compte des régions viticoles frontalières (Mo. 20.4525)	6
Lutter et réduire efficacement le trafic de vin (Po. 21.3243)	6
Intégrer tous les vins dans le contingentement (Mo. 20.3974)	7

## Abkürzungsverzeichnis

<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>WAK-SR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
<b>BLW</b>	Bundesamt für Landwirtschaft
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EZV</b>	Eidgenössische Zollverwaltung
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>SBV</b>	Schweizerischer Bauernverband
<b>ZG</b>	Zollgesetz
<b>ParlG</b>	Parlamentsgesetz
<b>HORECA</b>	Gastgewerbe
<b>KUB</b>	kontrollierte Ursprungsbezeichnung

---

<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>CER-CE</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
<b>OFAG</b>	Office fédéral de l'agriculture
<b>UE</b>	Union européenne
<b>AFD</b>	Administration fédérale des douanes
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>USP</b>	Union Suisse des Paysans
<b>LD</b>	Loi sur les douanes
<b>LParl</b>	Loi sur le Parlement
<b>HORECA</b>	Secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés
<b>AOC</b>	Appellation d'origine contrôlée

# Diminuer de 50 pour cent le quota d'importation des vins étrangers (Mo. 19.4410)

## Internationale Landwirtschaftspolitik

MOTION  
DATUM: 09.12.2019  
KAREL ZIEHLI

La motion Nicolet (udc, VD) réclamant une **diminution de 50 pour cent du quota d'importation des vins étrangers** a été classée faute d'avoir été traitée dans un délai de deux ans par le Conseil national. Le Conseil fédéral s'opposait à ce texte qui aurait impliqué une renégociation des contingents fixés à l'OMC avec les parties lésées, amenant à des compensations dans d'autres branches. Les autorités souhaitent, bien plus, concentrer leurs efforts sur la promotion des vins suisses.<sup>1</sup>

## Le secteur viticole connaît des difficultés pour écouler ses stocks

### Landwirtschaft

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 19.09.2020  
KAREL ZIEHLI

**Le secteur viticole connaît des difficultés pour écouler ses stocks** et cela n'est pas seulement dû à la pandémie de Covid-19 qui a touché de plein fouet la Suisse. Ainsi, fin 2019 déjà, les vigneronnes et vigneronnes avertissaient de la situation critique qui allait s'annoncer lors de la récolte annuelle. Les cuves étaient encore, en partie, remplies des millésimes précédents. Le journal Le Temps faisait état de fortes tensions entre les différents acteurs de la branche (petit.e.s et grand.e.s producteurs.trices, négociants, grandes surfaces, etc.), compliquant la recherche de solutions.

Certains chiffres permettent d'y voir plus clair, à l'image de la baisse de la consommation de vin des Suisses.ses (moins 20% en 20 ans), ainsi que de la plus grande part de vins étrangers achetés (ce chiffre passant de 55% il y a 25 ans à 65% aujourd'hui). Ces importations de vin sont simplifiées par les contingents accordés aux vins étrangers. Un groupe de viticulteurs et viticultrices principalement romand.e.s, qui s'est formé sous la bannière des «Raisins de la colère», est donc monté en décembre 2019 à Berne pour manifester son mécontentement et demander une réduction de ces contingents d'importation de 170 à 100 millions de litres. Pour eux, le fait que les Suisses.ses boivent moins devrait logiquement amener à une baisse de ces contingents. L'ancien vigneron et actuel ministre de l'agriculture, Guy Parmelin, s'était déjà montré inflexible sur cette question en juin 2019. L'OFAG a tenu à rappeler qu'une telle mesure impliquerait de modifier les engagements internationaux d'accès au marché de la Suisse auprès de l'OMC. L'administration fédérale a préféré actionner un autre levier en annonçant le renforcement de la promotion des vins suisses par une augmentation des moyens prévus. Swiss Wine Promotion, organe responsable de cette mission, a donc mis en place tout un arsenal de mesures – dont une nouvelle identité visuelle – afin de faire effet sur les consommateurs.trices, la grande distribution et la gastronomie.

C'est bien là où le bât blesse, car la pandémie du coronavirus, qui se déclarera juste quelques mois après ces annonces, mènera à la fermeture des bars, restaurants et cafés, une réduction drastique du tourisme (hôtellerie, ski, etc.) ainsi qu'une interdiction des grandes manifestations (foires, concerts, festivals, etc.); des lieux qui constituent une grande part du chiffre d'affaire des acteurs du monde viticole. Fin mai 2020, le Conseil fédéral a donc débloqué des fonds de soutien à hauteur de CHF 10 millions afin de permettre aux vigneronnes et vigneronnes de déclasser une partie de leur stock de vin en vin de table, leur permettant de faire de la place pour la prochaine récolte.

Mais cette aide ponctuelle ne permet pas de régler le problème de fond et les dissensions déjà présentes avant la crise du Covid-19. Tant Willy Cretegny, président de l'Association suisse des vigneronnes-encaveurs indépendants, que le groupe «Les raisins de la colère» (composé, entre temps, d'environ 400 viticulteurs et viticultrices) continuent de lutter pour une baisse des contingents, alors que la Fédération suisse des vigneronnes, présidée par le conseiller national Frédéric Borloz (plr, VD), s'y oppose. Ce dernier a tenu à rappeler qu'ouvrir des négociations au sein de l'OMC impliquerait de devoir peut-être faire des concessions dans d'autres domaines agricoles. Les «Raisins de la colère» avancent d'autres solutions, dont une réduction du tourisme d'achat en abaissant le quota d'importation en franchise de droits de douane.

Cette situation n'est pas spécifique à la Suisse. Le phénomène semble, en effet,

toucher beaucoup de pays européens qui souffrent également de caves encore pleines à l'approche des nouvelles vendanges.<sup>2</sup>

## Mesures urgentes Covid-19. Viticulture (Mo. 20.3411)

### Agrarprodukte

**MOTION**  
DATUM: 24.09.2020  
KAREL ZIEHLI

**Le Conseil des Etats a décidé de transmettre une motion** déposée par la sénatrice Marianne **Maret (pdc, VS) à la commission compétente (CER-CE) pour un examen préalable.** La sénatrice valaisanne souhaite imposer aux importateurs de vins étrangers de vendre également des vins suisses, une mesure qui pourrait aider le secteur viticole à surmonter la longue crise qu'il connaît et qui s'est renforcée avec le Covid-19.<sup>3</sup>

**MOTION**  
DATUM: 03.03.2021  
KAREL ZIEHLI

**Une majorité confortable** (25 voix contre 14 et 4 abstentions) **des sénateurs et sénatrices du Conseil des Etats a rejeté la motion Maret** (centre, VS) préalablement analysée par la CER-CE. La sénatrice valaisanne aurait voulu obliger les importateurs de vin à proposer également des vins suisses, afin de soutenir une branche qui est soumise à la pression de la concurrence internationale. La commission s'y était opposée, arguant d'une renégociation probable des accords conclus à l'OMC et d'une entrave à la liberté économique, sans pour autant avoir la garantie que les vins suisses soient mieux vendus à l'avenir. D'autres outils, tels que la promotion des vins indigènes, sont préférés par une majorité des membres de la commission, suivie par les sénatrices et sénateurs. Une minorité de la CER-CE, représentée par Adèle Thorens Goumaz (verts, VD) et soutenue par la motionnaire, a essayé de défendre la proposition de la sénatrice valaisanne qui permettrait de porter secours à une branche qui a subi de plein fouet la crise du Covid-19 (fermeture des restaurants, annulation des festivals et autres événements). Estimant que les mesures à prendre n'enfreindraient en rien la liberté économique ou les accords passés à l'internationale, les élus verte et du centre n'auront toutefois pas réussi à convaincre un nombre suffisant de leurs collègues.<sup>4</sup>

## Le Canton de Genève a déposé une initiative afin de réduire de moitié les contingents de vins étrangers (lv.ct. 20.303)

### Internationale Landwirtschaftspolitik

**STANDESINITIATIVE**  
DATUM: 17.03.2021  
KAREL ZIEHLI

**Le Canton de Genève a déposé une initiative auprès des chambres fédérales afin de réduire de moitié les contingents de vins étrangers.** Le canton lémanique, troisième producteur de vin du pays, fait remarquer que la consommation totale de vin a fortement diminué en Suisse, alors que les importations de vins étrangers sont restées stables. Cela se fait donc au détriment des vins suisses qui souffrent des contingents négociés auprès de l'OMC dans les années 1990. Cette initiative prend appui sur la motion déposée par Jacques Nicolet (udc, VD) (Mo. 19.4410) et appelle à la soutenir. La CER-CE a indiqué ne pas vouloir de ce texte (par 10 voix et 2 abstentions), tout comme elle a demandé à sa chambre de refuser la motion de la valaisanne Marianne Maret (centre, VS; Mo. 20.3411) qui aurait également impliqué une renégociation auprès de l'OMC.

Mais la raison principale qui a poussé la commission à refuser le texte déposé par le canton de Genève est un vice de forme dans la formulation du texte. En effet, comme précisé par le rapporteur de la CER-CE, Martin Schmid (plr, GR), une initiative déposée par un canton ne peut pas demander de soutenir un autre texte, mais doit proposer un changement législatif. Ce texte contrevient donc à la loi sur le Parlement (LParl).

Le Conseil des Etats a tacitement décidé de ne pas donner suite à cette initiative.<sup>5</sup>

STANDESINITIATIVE  
DATUM: 18.08.2021  
KAREL ZIEHLI

La CER-CN ne souhaite pas donner suite à l'initiative déposée par le canton de Genève, considérant, comme sa commission sœur, qu'il serait complexe de renégocier les contingents d'importation de vins auprès de l'OMC. De plus, la commission de l'économie et des redevances estime que cela accroîtrait la charge administrative, préférant bien plus un système d'aide à la promotion des vins suisses. Une minorité (5 voix contre 16 et 4 abstentions) proposera à sa chambre de donner suite à l'initiative.<sup>6</sup>

STANDESINITIATIVE  
DATUM: 23.09.2021  
KAREL ZIEHLI

L'initiative genevoise visant un abaissement des quotas d'importation de vin n'a pas trouvé les faveurs du Conseil national qui l'a rejetée par 114 voix contre 55 et 18 abstentions. Christian Lüscher (plr, GE), pour la majorité de la commission, a déploré les faiblesses de ce texte tant sur le fond que sur la forme. D'un côté, l'initiative demande à soutenir une motion 19.4410 – qui n'a pas encore été traitée par les chambres – et non d'élaborer un projet d'acte, ce qui va à l'encontre de la bonne pratique. Et sur le fond, une diminution de ces contingents négociés à l'OMC il y a trente ans impliquerait probablement que d'autres secteurs économiques doivent faire des concessions, ce qui n'est pas du goût de la majorité de la commission. Cet avis n'était pas partagé par la minorité de la commission, Esther Friedli (udc, SG) et Céline Amaudruz (udc, GE) voyant dans l'abaissement des contingents un moyen efficace de protéger les vins suisses. Depuis leur introduction, la consommation totale de vin a fortement baissé en Suisse, de l'ordre de 22 pour cent, affectant en particulier les vins indigènes. Des membres de tous les partis ont donné leur voix à l'initiative genevoise, sans pour autant que cela ne suffise à faire passer le texte.<sup>7</sup>

## Baisse des contingents tarifaires. Pour davantage de vin suisse (Mo. 20.3295)

### Landwirtschaft

MOTION  
DATUM: 11.02.2022  
CHLOÉ MAGNIN

La motion de Philipp Matthias Bregy (centre, VS) s'inscrit dans le même cadre que l'intervention de Benjamin Roduit (centre, VS). Elle demande le **soutien de la production de vin indigène en diminuant les contingents tarifaires** pour une durée limitée.

Cette motion a été déposée durant la crise sanitaire du Covid-19. Les fermetures de certains secteurs (salons de coiffure, restaurants, hôtels, etc.) ont été largement évoqués, mais il ne faut pas oublier qu'ils n'étaient pas les seuls à subir de lourdes conséquences économiques. Les vigneron·nes aussi, en livrant principalement les restaurants, ont fortement souffert des mesures prises pour freiner la pandémie. D'après le député valaisan, leur taux de vente a rapidement chuté, mettant les professionnels dans une situation difficile.

Le Conseil fédéral s'est opposé à cette motion en évoquant les accords internationaux en vigueur. En effet, les changements concerneraient non seulement des acteurs nationaux mais aussi étrangers. De plus, étant conscient que le secteur viticole a été très touché par les mesures sanitaires prises le 16 mars 2020, le Conseil fédéral a accepté l'ordonnance «COVID-19 déclassement de vins» le 20 mai 2020, afin d'octroyer CHF 10 millions pour déclasser du vin suisse d'origine protégée. Le Conseil fédéral affirme finalement qu'il n'est, dans cette situation, pas dans l'intérêt de la Suisse de négocier le volume du contingent tarifaire avec l'OMC. La motion a été retirée le 11 mai 2022 lors de la session parlementaire.<sup>8</sup>

# Réserve climatique pour le secteur vitivinicole (lv.pa. 22.405)

## Agrarprodukte

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 22.02.2022  
KAREL ZIEHLI

Réagissant à une initiative parlementaire sur la protection des vins suisses (lv. pa. 21.461) – depuis retirée – du député Benjamin Roduit (centre, VS), la CER-CN a déposé une initiative parlementaire pour instaurer des **réserves climatiques pour le secteur vitivinicole**, ainsi qu'une motion pour renforcer la promotion des vins suisses. Les vigneronnes et vigneronns pourraient ainsi récolter une quantité de raisin par mètre/carré « supérieure au quota cantonal, mais inférieure au rendement maximum fédéral prévu pour les vins bénéficiant du label AOC ». Ce n'est pas la première fois que ce sujet résonne dans les couloirs du Parlement, bien que la dernière tentative en date ait finalement été classée car non traitée par les chambres.

Prenant le contre-pied de la CER-CN, une large majorité (8 voix contre 2 et 2 abstentions) de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) s'est, quant à elle, opposée au texte, redoutant que cela crée une surcharge administrative et estimant que les cantons ont d'ores et déjà la possibilité de constituer des réserves climatiques. L'initiative parlementaire retourne donc dans les mains de la CER-CN.<sup>9</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 24.05.2023  
KAREL ZIEHLI

La commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) tient à son initiative parlementaire visant à instaurer des **réserves climatiques pour le secteur vitivinicole**. Par 14 voix contre 7 et 4 abstentions, elle a décidé de **soumettre ce projet à sa chambre**, contre l'avis de sa commission sœur.<sup>10</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 21.09.2023  
KAREL ZIEHLI

Le Conseil national a décidé, à une large majorité de 112 voix contre 47 et 24 abstentions, de suivre sa commission et de **soutenir l'instauration de réserves climatiques pour les vigneron.ne.s**. Représentant la CER-CN, Olivier Feller (plr, VD) a expliqué que si la commission tenait tant à ce texte, c'est parce que l'Administration fédérale a confirmé qu'un changement de loi au niveau fédéral était nécessaire pour permettre aux cantons d'autoriser l'instauration de réserves climatiques. Les membres de la commission sœur auraient ainsi été mal informés, d'où leur refus d'entrer en matière. En modifiant la loi, les viticultrices et viticulteurs pourraient récolter plus de raisins les bonnes années pour pouvoir ensuite égaliser avec les mauvaises années de récolte. Aujourd'hui, une limite du nombre de kilos de raisin récolté par mètre carré est fixée dans l'ordonnance fédérale ; limite que les cantons n'ont pas le droit de dépasser. Sans succès, la minorité défendue par Prisca Birrer-Heimo (ps, LU) a dénoncé une mesure qui mènera à une surproduction de vin et à une demande future des milieux concernés d'aides fédérales pour écouler la production. Elle dénonce ainsi une manœuvre bien connue sous la coupole, qu'elle dit avoir eu l'occasion d'observer à de nombreuses reprises depuis son arrivée au Parlement il y a de cela 13 ans. De plus, les cantons ont aujourd'hui déjà le pouvoir d'augmenter la limite de kg/m<sup>2</sup> de raisin.

Les soutiens au texte se comptent parmi tous les groupes, mais seule l'UDC a voté en bloc en faveur de l'initiative parlementaire. Les abstentions sont venues majoritairement des élu.e.s vert.e.s qui constituent 18 des 24 abstentionnistes.<sup>11</sup>

# Mesures urgentes Covid-19 pour la viticulture (Mo. 20.3270)

## Landwirtschaft

MOTION  
DATUM: 11.05.2022  
CHLOÉ MAGNIN

La motion " **Mesures urgentes Covid-19 pour la viticulture**" souhaite remettre la production de vin suisse sur les rails de la concurrence. Elle s'inscrit dans une série de textes déposés par différents parlementaires fédéraux. Avec les difficultés accumulées durant la pandémie, Benjamin Roduit (centre, VS) estime que les producteurs de vin suisse ont besoin d'aide pour remonter la pente et pour éviter que la situation ne s'aggrave plus. Il a, en effet, été estimé que les vigneron.ne.s suisses ont perdu près de 40 pour cent de part de marché. De plus, en raison des subventions et des aides octroyées par les pays membres de l'UE, une forte inégalité et une « distorsion de



concurrence » sont à remarquer, d'après l'élus valaisan. Pour relancer la consommation de vin suisse, la motion demande que les importateurs de vin proposent aussi des vins suisses. Ce type de mesures légales aurait déjà fait ses preuves dans d'autres secteurs comme l'importation de viande de bœuf.

De son côté, le Conseil fédéral a affirmé qu'en raison des mentions légales en vigueur, il ne serait pas possible de réduire la quantité de vin importée de la sorte. En effet, la quantité du contingent doit, dans tous les cas, être mise à disposition, ce qui depuis la fusion en 2001 des contingents de vin blanc et de vin rouge, représente 170 millions de litres. Cette quantité n'a cependant jamais été atteinte. De plus, le Conseil fédéral affirme qu'une telle mesure aurait des effets non désirés comme une limitation de la concurrence ou la création d'une rente d'importation, le tout ayant des conséquences sur le prix du vin ainsi que des coûts de procédure élevés. Cependant, l'exécutif ne reste pas sans rien faire. Il a approuvé, en mai 2020, un budget de CHF 10 millions afin de déclasser du vin AOC et soutenir le milieu viticole. En accordant au maximum CHF 2 pour chaque litre de vin déclassé et utilisé dans l'industrie, la Confédération entendait soutenir les vigneron, stabiliser le marché et éviter une rechute du prix du raisin pour l'année 2020. Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral a proposé, en août 2020, de rejeter la motion. Cette dernière a finalement été retirée en mai 2022 par le parlementaire valaisan en plénum, ce dernier étant visiblement convaincu par les arguments des autorités.<sup>12</sup>

## Augmenter les moyens pour la promotion des vins suisses (Mo. 22.3022)

### Agrarprodukte

**MOTION**  
DATUM: 09.06.2022  
KAREL ZIEHLI

Le secteur viticole suisse a connu, ces dernières années, des difficultés d'écoulement de sa production sur le marché interne. Alors que la concurrence internationale est forte, le vin suisse représente quelques 37 pour cent des parts de marché. Pour faire face à cette situation, les milieux concernés ont demandé aux autorités d'augmenter les moyens à disposition en 2020 et 2021 pour en faire la **promotion**, alors que CHF 2.8 millions sont aujourd'hui alloués à cet effet. Rentrant en matière pour ces deux années, en accordant CHF 1 million de plus au budget ordinaire, les autorités envisagent de réduire puis de renoncer à cette aide financière supplémentaire. Selon une majorité des membres de la CER-CN, ce rehaussement du budget a pourtant permis de faire légèrement augmenter les parts de marché **du vin suisse**, c'est pourquoi la commission a décidé de déposer une motion afin d'**augmenter ces moyens à CHF 9 millions par année**. Les vins promus devront respecter des critères de qualité et de durabilité. Cette motion de commission vient également en réaction à une initiative parlementaire déposée – puis retirée suite à l'action de la CER-CN – par le valaisan Benjamin Roduit (centre; lv. pa. 21.461) visant une régulation des importations de vin. La commission souhaite donc privilégier l'incitation plutôt que la restriction. Elle en a également profité pour déposer une initiative parlementaire visant à la création d'une réserve climatique pour ce secteur. Lors des débats au sein du Conseil national, Markus Ritter (centre, SG), rapporteur de commission et président de l'USP, a défendu une hausse qui permettrait de se battre à armes égales avec la concurrence européenne – l'Italie investissant pas moins de CHF 18 millions dans la promotion de son vin sur le marché helvétique, avec des parts de marché à hauteur de 24 pour cent.

Dans le système actuel de soutien à la promotion des produits agricoles, la Confédération investit – jusqu'à hauteur d'un certain montant fixé à l'avance – autant que les branches concernées, selon les règles de financement paritaire, comme expliqué par le rapporteur francophone de la commission Olivier Feller (plr, VD). Augmenter le soutien des autorités à CHF 9 millions reviendrait donc à investir, en prenant en compte les montants injectés par la branche, les CHF 18 millions que dépensent les voisins du Sud. Une minorité ainsi que le Conseil fédéral se sont opposés à cette mesure tant pour des questions budgétaires, de santé publique – est-il juste d'inciter à la consommation de vin? –, que d'équité avec la promotion d'autres produits. Guy Parmelin, pour le Conseil fédéral, a ainsi averti les député.e.s qu'en cas d'acceptation de la motion, ce seront d'autres secteurs agricoles qui verront leurs moyens dédiés à leur mise en avant s'amenuiser, le budget pour la promotion des produits agricoles faisant partie d'un pot commun. De son côté, Kathrin Bertschy (pvl, BE) a fait remarquer que, ramené à chaque bouteille de vin, le soutien suisse est plus élevé que celui engagé par la concurrence étrangère.

Lors du vote, les lignes de fractures politiques ont été supplantées par d'autres

clivages, tels que le Röstigraben entre suisse-allemande et suisse latine, comme l'a fait remarquer le journal Le Temps. Ainsi, 82 pour cent des romand.e.s et tessinois.e.s ont voté en faveur de ce soutien tandis que seuls 38 pour cent des germanophones ont décidé d'en faire de même. Cela s'explique, en partie, par la localisation des lieux de production viticole, statistiquement bien plus importants dans les cantons latins que dans les cantons alémaniques. Ramené aux partis, on observe que les socialistes, les vert.e.s et les libéraux-radicaux ont comptabilisé un nombre égal de soutien et d'opposition dans leurs rangs, tandis que les membres du Centre et de l'UDC ont majoritairement soutenu le projet et que les membres vert/libéraux l'ont combattu. Au final, la proposition de la commission a été suivie par 98 député.e.s contre 61, alors que 22 parlementaires de tous bords se sont abstenus.e.s.<sup>13</sup>

**MOTION**  
DATUM: 06.03.2023  
KAREL ZIEHLI

Le **Conseil des Etats a décidé de renvoyer le texte en commission pour examiner une proposition de modification** de la motion d'origine. Cette proposition a été formulée par la sénatrice fribourgeoise Johanna Gapany (plr, FR) qui, consciente qu'une augmentation sans limite temporelle des moyens n'est pas souhaitable dans un contexte financier compliqué, souhaite poser un cadre au soutien à la promotion des vins suisses : l'aide financière de CHF 9 millions serait maintenue tant que la part de marché des vins suisses n'atteindra pas les 40 pour cent et pour autant que les vins respectent certains critères de durabilité. Aujourd'hui, cette part se situe à 35.5 pour cent. La proposition de renvoi en commission a été soutenue par une majorité hétéroclite de 20 parlementaires contre 16 (9 sénateur.trice.s n'ont pas participé au vote). A noter qu'une majorité assez nette (7 voix contre 3 et 1 abstention) de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) s'était opposée au texte tel que proposé par sa commission sœur.<sup>14</sup>

## Franchise douanière sur le vin. Mieux tenir compte des régions viticoles frontalières (Mo. 20.4525)

### Landwirtschaft

**MOTION**  
DATUM: 12.09.2022  
CHLOÉ MAGNIN

Une motion souhaitant **soutenir les viticulteurs suisses face à l'importation de vin dans les régions frontalières** a été déposée au Conseil national. Le texte demande l'adaptation de la franchise quantitative et des droits de douane pour lutter contre le tourisme d'achat.

Le Conseil fédéral estime que baisser la franchise quantitative concernant l'importation de vin ne serait pas en faveur de la Suisse. En effet, une telle baisse pousserait les voyageurs à ne pas déclarer leurs produits importés, obligeant les autorités à procéder à plus de contrôles, nécessitant ainsi plus de ressources dont la Suisse ne dispose actuellement pas. Le Conseil fédéral a, de ce fait, suggéré le rejet de la motion. Cette dernière a été retirée le 12 septembre 2022 par Simone de Montmollin (plr, GE), visiblement convaincue par les arguments présentés en plénum par le conseiller fédéral en charge des finances, Ueli Maurer.<sup>15</sup>

## Lutter et réduire efficacement le trafic de vin (Po. 21.3243)

### Landwirtschaft

**POSTULAT**  
DATUM: 12.09.2022  
CHLOÉ MAGNIN

Un postulat lancé par Marco Romano (centre, TI) vise à **lutter contre l'importation illégale de vin**. Le tessinois propose, tout d'abord, d'estimer l'ampleur du trafic et d'examiner l'efficacité des mesures légales en vigueur afin de définir si des changements sont nécessaires. Puis, il serait pressant d'analyser les données statistiques disponibles pour estimer l'importance du trafic, soit au sein du crime organisé, soit régulé par des individus isolés, principalement actifs dans le secteur HORECA.

Le but de cette analyse serait de fournir des informations au secteur viticole suisse et à la population, ainsi que de freiner les importations illégales pour réduire l'impact négatif de ces pratiques sur l'économie helvétique. Dans ce sens, l'analyse souhaite

aussi réfléchir à de nouvelles mesures légales et demande quels effets aurait une réduction de la franchise quantitative. De plus, le rapport devrait fournir une vue d'ensemble sur la problématique et devrait permettre d'être plus efficace dans sa gestion. Selon le député, une stratégie durable et claire serait en tous points bénéfique à la situation.

Pour le Conseil fédéral, le postulat n'est pas nécessaire. Selon lui, l'AFD met en place des moyens de prévention efficace contre la contrebande de vin, bien qu'aucune statistique sur l'ampleur du trafic ne soit connue. L'importation par métier pratiquée par le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, illustrée par l'importation illégale de vin en vue de le revendre, est connue de l'AFD. Cependant, les réactions légales envisageables pour prouver l'existence d'un tel trafic nécessitent une procédure très coûteuse et complexe. En faisant référence à une discussion antérieure, le Conseil fédéral affirme qu'une diminution de la franchise quantitative ou une augmentation du taux de droits de douane n'aurait pas l'effet escompté. Lors des débats, Ueli Maurer a soutenu que le problème était bien connu de l'exécutif et qu'en raison des difficultés qui entourent cette thématique, le Conseil fédéral se tient très à jour sur l'état de la situation. Ainsi, « un rapport se contenterait d'énumérer ce que nous savons déjà. Il ne nous avancerait probablement pas plus », a-t-il affirmé lors de la session parlementaire. De plus, en raison de la future révision de la Loi sur les douanes (LD), il ne serait pas fondamental de finaliser ce postulat. En ce qui concerne les mesures et leur efficacité, il a été estimé qu'elles remplissent leur fonction et permettent de récolter suffisamment de fonds, notamment à l'aide d'amendes, pour couvrir la fraude. D'ailleurs, le conseiller fédéral a indiqué que le taux de fraude inconnue des services nationaux est estimé comme extrêmement faible.

Le Conseil national a refusé le postulat par 146 voix contre 36 et 10 abstentions. Seule une majorité du groupe du Centre l'a soutenu.<sup>16</sup>

## Intégrer tous les vins dans le contingentement (Mo. 20.3974)

### Landwirtschaft

**MOTION**  
DATUM: 29.09.2022  
CHLOÉ MAGNIN

Avec une motion concernant le contingent sur le vin importé en Suisse, le conseiller national Sidney Kamberzin (centre, VS) a fait vibrer les attaches viticoles du Parlement. La motion propose de **reconsidérer le contingent sur l'importation de vin établi entre la Suisse et l'OMC**. Il serait ainsi question pour les vins mousseux, les vins doux ainsi que d'autres spécialités et mistelles, comme le Porto, d'être comptabilisés comme le vin blanc ou le vin rouge. En effet, actuellement, l'importation de quelques 20 millions de litres de vin mousseux ou spéciaux par année n'est pas régulée, pénalisant, selon Sidney Kamberzin, la consommation indigène. Si ce volume venait à être ajouté aux 162 millions de litres officiellement importés dans le cadre du contingent, la limite des 170 millions de litres par année serait dépassée. Ceci forcerait à importer moins et ainsi, à valoriser les vins nationaux. L'objectif de la motion est « d'adapter la pratique plutôt que de réviser les accords » pour augmenter la consommation et la vente de vins suisses.

Le Conseil fédéral s'y oppose. Il affirme qu'un tel changement remettrait en cause les engagements helvétiques auprès de l'OMC. Pour l'exécutif, une telle modification ne serait pas en faveur de l'économie suisse et reviendrait, peut-être même, à se tirer une balle, non dans le pied, mais dans le ventre. En revanche, en réponse à l'intervention du conseiller national valaisan, le gouvernement affirme vouloir mettre l'accent sur la promotion des vins suisses pour booster les ventes nationales. Avec des actions encourageantes sous la coupole, il a bon espoir que le budget de la promotion viticole augmente et que les viticulteurs suisses voient, bientôt, de meilleurs jours.

Pour toutes ces raisons, la motion a été retirée durant les débats parlementaires.<sup>17</sup>

1) Motion Nicolet 19.4410

2) NZZ, 4.10.19; LT, 19.10.19; TA, 29.11.19; LT, 30.11.19; 24H, 3.12.19; Blick, 27.4.20; 24H, 5.5.20; AZ, 11.5.20; 24H, TA, 29.5.20; NZZ, 13.6.20; LT, 18.6.20; SGT, 23.6.20; LT, 1.7., 28.8.20; 24H, 19.9.20

3) AB SR, 2020, S.1042 f.

4) AB SR, 2021, S.59 ff.

5) AB SR, 2021, S. 296 s. ; Communiqué de presse de la CER-CE du 16.02.2021

6) Communiqué de presse de la CER-CN du 18.08.2021

7) AB NR, 2021, S.1868 ff.

8) BO, CN, 2022, p.770-771; Ordonnance de classement des vins suisses, RS 916.141

- 9) Communiqué de presse CER-CE du 17.1.23; Communiqué de presse CER-CN du 23.2.22; Communiqué de presse CER-CN du 24.5.23
- 10) Communiqué de presse CER-CN du 24.5.23
- 11) AB NR, 2023, S.1854 ff.
- 12) BO, CN, 2022, p.769-770; Ordonnance de classement des vins suisses, RS 916.141
- 13) AB NR, 2022, S.1065 ff. ; LT, 7.6.22; Lib, 10.6.22; LT, 27.7.22
- 14) AB SR, 2023, S.88 ff. ; Communiqué de presse de la CER-CE du 17.1.23
- 15) BO, CN, 2022, p.1369
- 16) BO, CN, 2022, p.1380-1381
- 17) BO, CN, 2022, p. 1846-1847